

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



17037643

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

27 -02- 2017

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

Greffier

N° d'entreprise : **0456.475.169**

Dénomination

(en entier) : **Création-Ebénisterie FERON - TAMBOUR**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **rue de Courtrai, 49**

Objet de l'acte : Modification de la dénomination sociale

D'un acte reçu par le notaire Geneviève GAHYLLE, de résidence à Tournai en date du vingt et un février deux mil dix-sept, en cours d'enregistrement, il résulte que s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société privée à responsabilité limitée dénommée « Création-Ebénisterie FERON - TAMBOUR » ayant son siège social à 7500 Tournai, Rue de Courtrai, 49, TVA (RPM) BE0456.475.169.

Après avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité des voix et par un vote distinct pour chacune d'elles, adopte les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'actuelle dénomination « Création-Ebénisterie FERON - TAMBOUR » et de la remplacer par « Création-Ebénisterie FERON Anne »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée en conséquence confère tous pouvoirs à la gérance aux fins d'exécution des présentes, d'opérer la modification nécessaire auprès de toutes administrations et de veiller à la coordination des statuts.

Pour extrait analytique conforme

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/03/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).